

TRANSFORMATION SAS EN SARL

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du .../.../..., il résulte que la collectivité des associés de

Forme :

Dénomination :

Capital :

siège social :

RCS NIMES

a décidé à compter du .../.../... la transformation de la société en Société à Responsabilité Limitée.

La dénomination, le capital, la durée et le siège social reste inchangés.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Administration :

Ancienne mention : président (Nom Prénom et adresse)

Nouvelle mention : gérant (Nom Prénom et adresse)

Mention au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES